

Canada et la Grande-Bretagne, un commerce fort et profitable d'agneaux choisis et engraisés, si surtout on les expédiait de bon-heur, le printemps. Dans cette branche de commerce de viandes, nous rencontrons une forte compétition de la part des colonies aus-tralasiennes, qui expédient le mouton en quantités toujours crois-santes d'une année à l'autre. Ce commerce a pris et prend des proportions énormes avec une rapidité merveilleuse. En 1882, la quantité totale de viande gelée qui a été expédiée de la Nouvelle-Zélande a été de 15,244 qtx, de la valeur de \$94,117, tandis qu'en 1889, il fut expédié 874,102 carcasses de moutons, 132,645 carcasses d'agneaux et 7,941,657 lbs de bœuf, le tout étant évalué à \$3,582,431, et en outre, il a été de plus expédié pour une valeur de \$721,333 de viandes salées et en conserves. La quantité de mouton salé importé dans le Royaume-Uni de l'Australasie, en 1889, a été de 612,578 qtx, en 1890, de 897,148 qtx, et en 1891 de 1,063,457 qtx. Ces chiffres font voir la marche rapide de ce commerce.

409. Le tableau suivant qui donne le nombre d'animaux vivants importés au Royaume-Uni, pour l'alimentation, en 1889, 1890 et 1891, démontre quel marché ce pays offre au cultivateur.

Importations d'animaux vivants à la Grande-Bretagne pour l'alimentation en 1889, 1890 et 1891.

IMPORTATIONS D'ANIMAUX VIVANTS AU ROYAUME-UNI POUR L'ALIMENTATION EN 1889, 1890 ET 1891.

ANIMAUX.	1889.	1890.	1891.
Bœufs et taureaux.....	441,811	536,518	440,503
Vaches.....	60,366	49,146	25,314
Veaux.....	53,044	56,729	41,590
Moutons et agneaux.....	678,058	358,458	344,504
Cochons.....	25,324	4,036	542
Total.....	1,258,603	1,004,887	852,453

410. L'envoi d'animaux à la Grande-Bretagne élevés sur les ranches d'Alberta continue à augmenter et la qualité supérieure de ces animaux a été remarquée par les acheteurs de l'autre côté de l'Atlantique.

Envoi d'animaux d'Alberta.

411. Les pertes excessives arrivées sur les vapeurs transportant des animaux vivants sur l'Atlantique, ont eu pour résultat de faire tenir une enquête à Montréal, sur les soins donnés aux animaux sur ces vaisseaux, cette enquête a prouvé que dans presque tous les cas ce commerce d'animaux se faisait avec soin et précaution et que les fortes pertes subies étaient arrivées sur cette classe de vaisseaux connus sous le nom d' "Ocean tramps," qui ne sont nullement pourvus des gréments nécessaires. A la suite de cette enquête un Acte a été passé à la chambre fédérale en 1891—régulant l'inspection, et déterminant les agrès et appareils que doivent avoir les navires qui s'engagent dans le commerce transatlantique d'animaux. Par ces

Enquête sur le soin donné aux animaux en mer.